



Conseil d'administration du 19 mai 2022
Lieu : Université de Poitiers et via Webex
8h30-9h30

Membres présents :

Bernard Legube	(Président du Consortium USTH)
Philippe Knauth	(U. Aix-Marseille)
Lilian Aveneau	(U. de Poitiers)
Philippe Leceour	(Université Paris Saclay)
Eric Gontier	(U. de Picardie)*
Antoine Doucet	(La Rochelle U.)
Florent Calvayrac	(Le Mans U.)
Christian Valentin	(IRD)
Cédric Jamet	(ULCO)
Martin Schwell	(UPEC)
Alain Hoffmann	(U. de Montpellier)
Essaid Ait Barka	(U. de Reims)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)
Sylvain Ouillon	(U. de Paul Sabatier Toulouse)

Invités Présents :

Philippe Behra	(INP Toulouse)
Jean Marc Lavest	(USTH)
Aïda Castellano	(Consortium)
Aurélien Grossias	(Cabinet Martin et associés)
Julien Duffau	(Euraudit)

1) **Accueil par le Président du Consortium**, lecture des procurations et vérification du quorum.

Une procuration pour cette réunion. L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées a donné procuration à Madame Anne Giroir (U. de Lyon 1). Après vérification, le quorum est atteint, 14 membres sont représentés sur les 16 au total. La réunion peut donc démarrer.

2) **Approbation du projet de compte-rendu** du 8 mars 2022

Le projet avait été envoyé aux membres pour lecture avant la réunion.

Cf. annexes.

Aucun vote contre, aucune abstention. Le projet de compte rendu est approuvé.

3) **Approbation des comptes**

La trésorière de l'association Mme Anne Giroir présente le rapport financier qui a été préparé par le Consortium et validé par le comptable de l'association.

Intervention de M. Aurélien Grossias pour apporter quelques précisions sur ce qui est présenté par Mme Anne Giroir. Notamment, sur la cotisation de l'INSA qui n'a pas été réglée, mais il précise qu'il s'agit uniquement d'un détail sans impact important au niveau des comptes. Monsieur Grossias, ne revient pas sur les comptes qui viennent d'être détaillés.

Cf. annexes

Monsieur Legube, rajoute une précision concernant le contrôle URSSAF qui a eu lieu en 2021, lequel s'est très bien déroulé. Monsieur Grossias confirme cette information, les comptes sont justifiés et conformes à la loi. De plus, il signale que ce contrôle a eu lieu de manière aléatoire.

Monsieur Bernard Legube, donne des précisions sur la dotation de la partie aéronautique (Airbus), notamment sur les fluctuations importantes d'une année sur l'autre. En effet, l'année 2019 a été plus élevée que l'année 2020, période exceptionnellement faible. Ces variations dépendent chaque année des enseignements qui démarrent, du nombre d'étudiants, des travaux pratiques etc. Il peut y avoir des années très creuses (2020) en termes de don d'Airbus et de facturation des dépenses au sein du Consortium et puis des sommes très importantes, comme cela était le cas en 2021. Ces fluctuations sont normales et Monsieur Bernard Legube rappelle que cette opération est suivie par un Comité de Pilotage très pointu. En effet, ce Comité de Pilotage déclenche le don d'Airbus vers le Consortium qui à son tour envoie la commande chez le prestataire des formations. Les factures sont ensuite envoyées par le prestataire, à savoir Aerospace Valley, une fois que les formations sont faites. C'est pour cette raison que les chiffres au niveau des produits et au niveau des charges sont les mêmes.

Le recteur de l'USTH, Monsieur Jean Marc Lavest, intervient pour préciser que cette action va se terminer en 2023.

D'autre part, Monsieur Legube revient sur les sommes concernant l'EAD et l'expérience « commodale ». C'est l'EAD qui a fait l'objet d'une dépense plus importante en 2021, d'autant plus que sur 2021 le Consortium a payé de l'EAD de 2020 (pour les factures arrivées en 2021) ainsi qu'une partie de 2021, le reste sera payé sur le budget de 2022. L'expérience « commodale », à l'initiative de Messieurs Philippe Behra et Sylvain Ouillon, consistait à faire venir à Toulouse des étudiants français de M2 du master WEO. Des cours

leurs étaient dispensés par des enseignants qui se déplaçaient à Toulouse, au même temps qu'un EAD mis en place pour les étudiants vietnamiens à Hanoï. Trois étudiants inscrits en SPACE sont également venus prendre des cours à Toulouse. C'est une expérience à retenir, notamment pour les étudiants français quand ils ne peuvent pas se déplacer, comme ce fut le cas pendant la période de confinement. Messieurs, Bernard Legube et Philippe Behra, remercient l'INPT pour l'hébergement de l'expérience. Ils ont également souligné l'aide apportée aux étudiants pour couvrir leurs frais d'hébergement à Toulouse.

Monsieur Bernard Legube propose au vote l'arrêt des comptes. Aucun vote contre, aucune abstention. Les comptes sont arrêtés.

Fin de la séance.

Le/....
Le président

Bernard Legube

Le .16./06/2022
La secrétaire de séance

Essaid Ait Barka